

JOURNÉES DASCE 2018

2,3 et 4 octobre



LA BOURBOULE

DOSSIER D'INSCRIPTION



SOMMAIRE

Le mot de la Présidente de la FNASCE

Le mot de la Présidente de l'URASCE

Plan de situation et accès

URASCE Auvergne

L'Allier – Le Cantal – La Corrèze – La Haute Loire – Le Puy-de-Dôme

Présentation du site

Les hébergements

Fiche individuelle d'inscription

Conditions générales de l'inscription

Fiche de réservation

Fiche récapitulative

LE MOT DE LA PRESIDENTE DE LA FNASCE



La Défense, le 20 février 2018

Le mot de la Présidente de la FNASCE
Journées DASCE
les 2, 3 et 4 octobre 2018
à La Bourboule (63)

Les Journées DASCE (Journées des Délégués aux Affaires Sportives, Culturelles et d'Entraide de la FNASCE) seront organisées cette année à la Bourboule, les 2, 3 et 4 octobre 2018, par l'URASCE Auvergne.

C'est donc en plein cœur de ce massif presque central, dans cette station thermale de renommée, que vous serez accueillis. Vous n'y parlerez sans doute pas de potée ou de bourrée, ni d'aligot ou de Saint-Nectaire, mais bel et bien de sport, de culture et d'entraide !

Je remercie Ornella MIMY, présidente de l'URASCE Auvergne ainsi que toute son équipe, dynamique et très motivée, pour l'organisation conviviale de ces journées.

Forte de son expérience en organisations régionales ou nationales, l'URASCE Auvergne se fera une joie immense de vous recevoir en ses terres volcaniques.

Les meilleures conditions sont donc réunies afin de faire de ces journées DASCE un rendez-vous très réussi pour plus de 300 responsables d'ASCE et de la FNASCE.

Nous vous souhaitons un excellent séjour à La Bourboule pour cette nouvelle édition des DASCE 2018.

La Présidente de la FNASCE

Joëlle GAU

Fédération Nationale des Associations Sportives, Culturelles et d'Entraide (FNASCE)

Ministère de la Transition écologique et solidaire - Ministère de la Cohésion des territoires
Arche Sud - 92055 La Défense cedex

Tél. : 01 40 81 32 88 - Courriel : fnasce@i-carre.net - Site : www.fnasce.org

Association déclarée, régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, agréée par le ministère de la Jeunesse et des Sports.

Association reconnue d'utilité publique par décret du 20 août 2015

LE MOT DE LA PRESIDENTE DE L'URASCE AUVERGNE



C'est au cœur des Monts Dore, dans la station thermale de LA BOURBOULE, que les DASCE 2018 auront lieu, du 02 au 04 Octobre 2018.

L'URASCE AUVERGNE est encore une fois heureuse et fière de vous accueillir cette année pour ce nouveau rassemblement national dans le département du PUY-DE-DOME.

En 2012, nous vous avons déjà reçus dans cette petite ville et nous en gardons un merveilleux souvenir aussi nous sommes prêts à renouveler l'expérience. Les Présidents des ASCEE de la région AUVERGNE s'efforceront de continuer dans la voie du développement durable et sauront sans nul doute, vous recevoir dans les meilleures conditions.

Depuis la belle époque, le charme agit à La Bourboule, vous allez y succomber aussi. C'est une petite ville thermale, avec un grand parc pour profiter de l'air pur et des activités pleine nature.

Après avoir débattu chacun dans son domaine, Culture, Entraide et Sport tout au long de la journée, vous pourrez goûter à nos spécialités culinaires et si il vous reste encore un peu de courage, vous pourrez profiter des soirées conviviales.

Le meilleur accueil vous sera réservé par toute une équipe d'auvergnats prête à vous faire partager leur amour pour leur région afin que vous gardiez un excellent souvenir de ces journées et vous donne l'envie de revenir

Tout le comité URASCE AUVERGNE vous attend nombreux.

La Présidente de
l'URASCE AUVERGNE

Ornella MIMY

PLAN DE SITUATION ET ACCES



Liaisons autoroutières pour rejoindre Clermont-Ferrand ou directement le Sancy

Par la route



A20 : Vierzon, Limoges, puis A89 direction Lyon.Clermont-Ferrand, sortie 25, Laqueuille gare, La Bourboule
De Limoges à La Bourboule : 196 km

A71 : Paris, Orléans, Clermont-Ferrand, puis A75, sortie n° 2 direction « Bordeaux, le Mont Dore, La Bourboule, Aubière », rejoindre la N89, La Bourboule
De Paris à La Bourboule : 463 Km

A72 : Lyon, St Etienne, Clermont-Ferrand puis A89, puis A75 sortie n°2 direction « Bordeaux, Le Mont-Dore, La Bourboule, Aubière », rejoindre la N89, La Bourboule
De Lyon au Sancy : 239 km

A 75 : Montpellier, St Flour, Issoire, sortie 14, Champeix Muro, Le Mont-Dore, La Bourboule.
De Montpellier à la Bourboule : 390 km

A 89 : Bordeaux, Libourne, Périgueux, Brive (portion de A20) puis A89, sortie n° 25, Laqueuille-Gare, La Bourboule.
De Bordeaux à La Bourboule : 340 km

En train



Toutes les grandes villes de France sont reliées à Clermont-Ferrand, puis correspondances ferroviaires ou en autocar avec les villes et gares du Sancy

Gare de Clermont-Ferrand

Gare de la Bourboule

Gare le Mont Dore

En avion

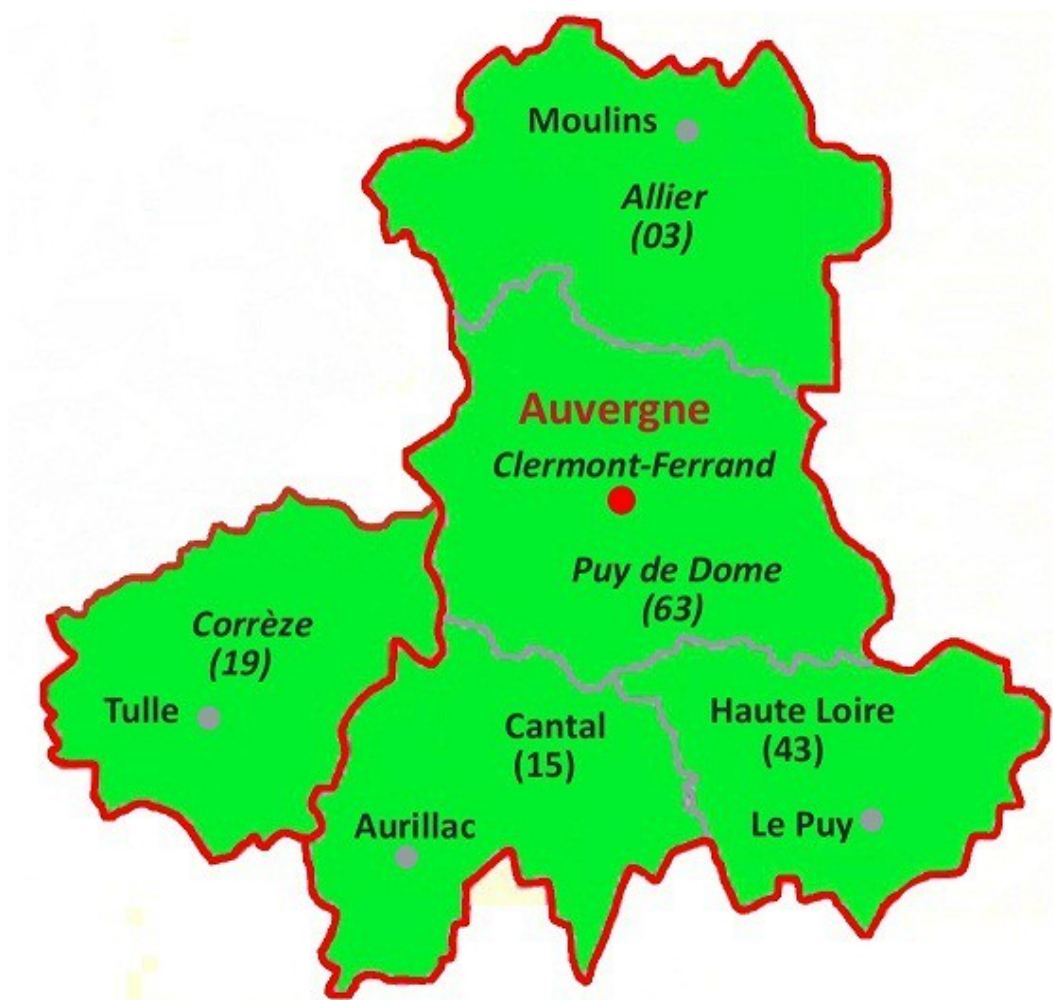


Aéroport international de Clermont-Ferrand/Aulnat

Vols réguliers et directs pour la France

Renseignements : 04.73.62.71.00

L'URASCE AUVERGNE



L'URASCE AUVERGNE regroupe cinq départements : l'Allier, le Cantal, la Corrèze, la Haute Loire et le Puy-de-Dôme

l'Allier

Quelle richesse! Un territoire marqué par l'épopée des Bourbons avec plus de 570 châteaux, des "villes d'atmosphère" et des villages de caractère, des églises romanes, une architecture renaissance, Art nouveau ou Art deco et des sites incontournables comme le Centre national du costume de scène, Paleopolis, l'Arboretum de Balaine, le chateau de Lapalisse ou Souvigny sans oublier une gastronomie de terroir.

Vichy, capitale du bien-être et de la remise en forme



Vichy est la station touristique phare de l'Allier et de l'Auvergne. Architecture foisonnante, prestigieuse opéra art nouveau, centre thermaux, quartiers luxueux, parcs et jardins, hippodrome, golf, boutiques de mode et un cadre incomparable...

Moulins, ville d'art et d'histoire



Capitale du duché du Bourbonnais, Moulins et ses vieux quartiers ont su garder le goût des belles choses...

La capitale historique du Bourbonnais est en passe de devenir celle du costume de scène.

La ville recèle encore d'autres trésors. Le musée Anne-de-Beaujeu et ses remarquables collections permanentes, la Maison Mantin et les riches collections de son ancien et singulier propriétaire, le musée et la chapelle de la Visitation, le Musée de l'Illustration Jeunesse.

Montluçon, médiévale



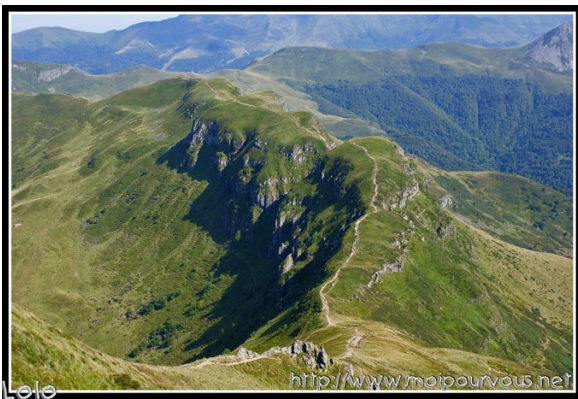
Du haut de l'esplanade du château des ducs de Bourbon, le voyageur peut contempler l'ensemble de la ville. Il y verra lovée dans les boucles du Cher, la vieille ville pleine de trésors anciens. Elle a gardé son identité de cité médiévale où l'on peut découvrir en flânant une quinzaine d'édifices classés ou inscrits au patrimoine des monuments historiques.

LE CANTAL

Célèbre pour ses fromages, le Cantal étend ses vertes prairies sur les vestiges du plus grand volcan d'Europe

Cantal, fromage unique

Le Cantal est l'un des plus anciens fromages français. Bénéficiant d'une appellation d'origine depuis 1956, il est toujours fabriqué sur les pentes du volcan cantalien, qui donne un lait de grande qualité. Le savoir-faire des femmes et des hommes qui le produisent est unique, transmis de génération en génération



Le Puy Mary (1787 m)

Labellisé Grand Site de France depuis 2012

Victime de sa beauté prodigieuse, de son accessibilité et du panorama qu'il offre jusqu'au Mont Blanc par beau temps, ce sommet emblématique a fait l'objet d'aménagements visant à préserver son environnement de la surfréquentation

Viaduc de Garabit, le style Eiffel

En contemplant le majestueux ouvrage qui enjambe les gorges de la Truyère, on se demande d'abord s'il a toujours été rouge. La réponse est non, mais ce « rouge gauguin » ou « poinsettia » a été choisi en référence à la couleur d'origine de la tour Eiffel et il fallut 38 tonnes de peinture, entre 1992 et 1998, pour lui redonner l'éclat de sa jeunesse !



Sports d'hiver et sensations extrêmes dans le Cantal

Dans le Cantal, accédez à une nature sauvage et à l'immensité du plus vaste volcan d'Europe. Pour partir à l'aventure ou partager le pays, pour dénicher des points de vue inoubliables, des cascades gelées, des crêtes en balcons ou des refuges secrets, n'hésitez pas à faire appel à un guide accompagnateur.

LA CORREZE

(rattachée à l'URASCE AUVERGNE)

Localisation

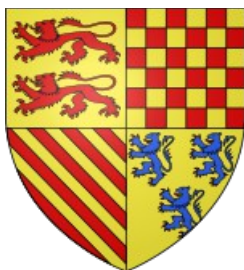
Le département appartient administrativement à la région Nouvelle-Aquitaine. Il est limitrophe, au nord, des départements de la Haute-Vienne et de la Creuse, à l'est, des départements du Puy-de-Dôme et du Cantal, au sud de celui du Lot et, enfin, à l'ouest de celui de la Dordogne.

Climat

Département de transition entre l'Aquitaine et le Massif central, la Corrèze voit son altitude s'élever graduellement du bassin de Brive au plateau de Millevaches, véritable château d'eau de la façade atlantique. Ce relief explique la très grande variété des climats corréziens.

Histoire

Le département a été créé à la Révolution française, le 4 mars 1790, en application de la loi du 22 décembre 1789, à partir d'une partie de la province du Limousin.



Ce blason, créé en 1975, regroupe les armes des quatre vicomtés qui, depuis 1040, se partageaient le territoire du Bas Limousin devenu en 1790 le département de la Corrèze, à savoir, dans l'ordre des quartiers : Combourn, Ventadour, Turenne et Ségur.

Tourisme

Plusieurs villages de la Corrèze, principalement situés dans la partie Sud, dans le bassin de la Dordogne, sont particulièrement remarquables : Collonges-la-Rouge, Curemonte, connus pour leurs pierres rouges, Turenne, Argentat. Uzerche, sur la Vézère, sont aussi célèbres. Cinq villages corréziens sont classés parmi les plus beaux villages de France : Collonges-la-Rouge, Curemonte, Saint-Robert, Ségur-le-Château, Turenne (décembre 2010).

La Haute-Corrèze, autour du plateau de Millevaches et du massif des Monédières, est moins connue pour ses villages que pour ses tourbières et ses landes résiduelles ; tandis que le pays de Tulle offre un paysage de vallées assez encaissées, dont les nombreux cours d'eau constituent un domaine de pêche très apprécié.

Une petite partie du sud du département est occupée par l'extrémité nord des causses du Quercy (Causse corrézienne). S'y trouvent un des rares gouffres du Limousin - le gouffre de la Fage - et le célèbre lac du Causse.

LA HAUTE-LOIRE



La Haute-Loire est, à l'image de l'Auvergne, une terre riche par son côté sauvage et authentique et par la richesse culturelle et architecturale dont elle bénéficie.

Midi de l'Auvergne, elle offre une merveilleuse succession de prairies verdoyantes, de reliefs volcaniques, de plateaux, de gorges sauvages et de rivières.

La Haute-Loire, mosaïque de paysages, marque les esprits par son cachet particulier, ici l'Irlande, là l'Italie... Elle ressemble à un superbe terrain de jeu pour les activités de pleine nature et pour la conservation d'un terroir ancré chez tous ses habitants. L'authenticité, trait de caractère des ailligériens, se traduit également par de nombreux savoir faire, transmis de générations en générations, et un sens aigu de l'accueil. Située à l'extrême sud de l'Auvergne, entre Ardèche et Lozère, la Haute-loire était en partie autrefois rattachée à la région Languedoc-Roussillon et ce sont ses couleurs et ses lumières intenses qui nous le rappellent. D'ailleurs, son climat estival agréable permet de profiter des cours d'eau clairs et parfois bouillonnants, pour un farniente revigorant. Sommet du Pic du Lizieux, Le Val d'Allier à Chapeauroux, Le Velay, les succs, les gardes et les dykes... tant de mots qui appellent ou rappellent les aventures de héros littéraires parcourant les reliefs tantôt arrondis tantôt pointus de nos volcans, combattant la bête du Gévaudan ou se nourrissant de saumons sauvages dans l'un ou l'autre des plus grands cours d'eau français.

LE PUY-DE-DÔME



Le département du Puy-de-Dôme se caractérise tout d'abord par ses 80 volcans, parmi lesquels le Puy de Dôme, dont le sommet culmine à plus de 1 465 mètres, le Grand Sarcouf, le Puy Pariou, le Puy de Côme et le Puy Clerziou, équipés de sentiers balisés et parfaits pour les randonnées en pleine nature. Le Puy de Dôme est le point culminant de la chaîne des Puys.

Depuis 2002, Vulcania, parc européen du volcanisme permet de mieux comprendre l'histoire et le fonctionnement des volcans, avec des films et animations autour des dinosaures, des geysers et mouvements terrestres, mais aussi la création d'une 'Cité des enfants' en partenariat avec la Cité des Sciences de Paris.

Le parc régional des volcans d'Auvergne et le relief volcanique offrent aussi de nombreux lacs pour la pêche, le nautisme ou la baignade, tels que le Lac d'Aydat, le Gour de Tazenat, les lacs Pavin, Chambon, Chauvet, Servières, de Lastiouilles, de la Crégut, de la Landie et de Guéry.

On peut également citer les gorges de la Sioule, de Courgoul, de la Monne, de Chouvigny, d'Enval et d'Avèze, les réserves naturelles de la vallée de Chaudefour, des sagnes de La Godivelle, les nombreuses cascades, et ses deux parcs naturels régionaux des volcans d'Auvergne et du Livradois-Forez.

* des villages : Usson, bourgade où logea la reine Margot durant son exil en Auvergne, Saint-Floret sur les bords de la Couze, la Bourboule pour son patrimoine thermal, etc...

* la basilique romane d'Orcival et sa vierge noire, dont on a célébré le 120e anniversaire du couronnement en 2016 et dont le pèlerinage annuel est célèbre.

* des églises de style roman (environ 250) notamment Notre-Dame du Port à Clermont-Ferrand, classée au patrimoine mondial de l'UNESCO, Saint-Austremoine d'Issoire, l'abbaye de Mozac avec ses chapiteaux historiés, Saint-Genès de Thiers avec la plus grande coupole d'Auvergne, Saint-Nectaire, Saint-Martin de Courpière, Colamine-sous-Vodable, etc...

* des châteaux de la période médiévale : Chazeron, Murol, Tournoël, château de Busséol, château de Saint-Saturnin, château Dauphin à Pontgibaud, château de Villemont à Vensat, château de Cordes, etc...

* des musées : l'Aventure Michelin (nouvel espace patrimonial de la marque depuis janvier 2009) et le musée d'art Roger-Quillot (MARQ) à Clermont-Ferrand, le musée régional d'Auvergne et le musée Mandet de Riom, le musée des peintres de l'école de Murol, le musée des Métiers et Traditions du château d'Olliergues, le musée départemental de la Céramique de Lezoux, le musée de la coutellerie de Thiers, le Creux de l'enfer (centre d'art contemporain de Thiers), Usine du May (Thiers), le scénomusée de Murat-le-Quaire, le musée historique du papier Richard-de-Bas et le musée de la Machine agricole et à vapeur à Ambert, le musée de la Mine et le musée Peynet à Brassac-les-Mines, etc...

* des stations thermales et de remise en forme : Royat, Saint-Nectaire, Châtel-Guyon, Le Mont-Dore, La Bourboule.

* des stations de sports d'hiver et d'été : Super-Besse, Le Mont-Dore, Chastreix-Sancy, Saint-Anthème, le plateau de Charlannes à La Bourboule et Parrot.

* des plans d'eau aménagés : lac d'Aubusson-d'Auvergne (à proximité de Courpière), lac d'Aydat, lac Chambon, base de loisirs d'Iloa à Thiers, le plan d'eau des Fades-Besserve.

PRESENTATION DU SITE

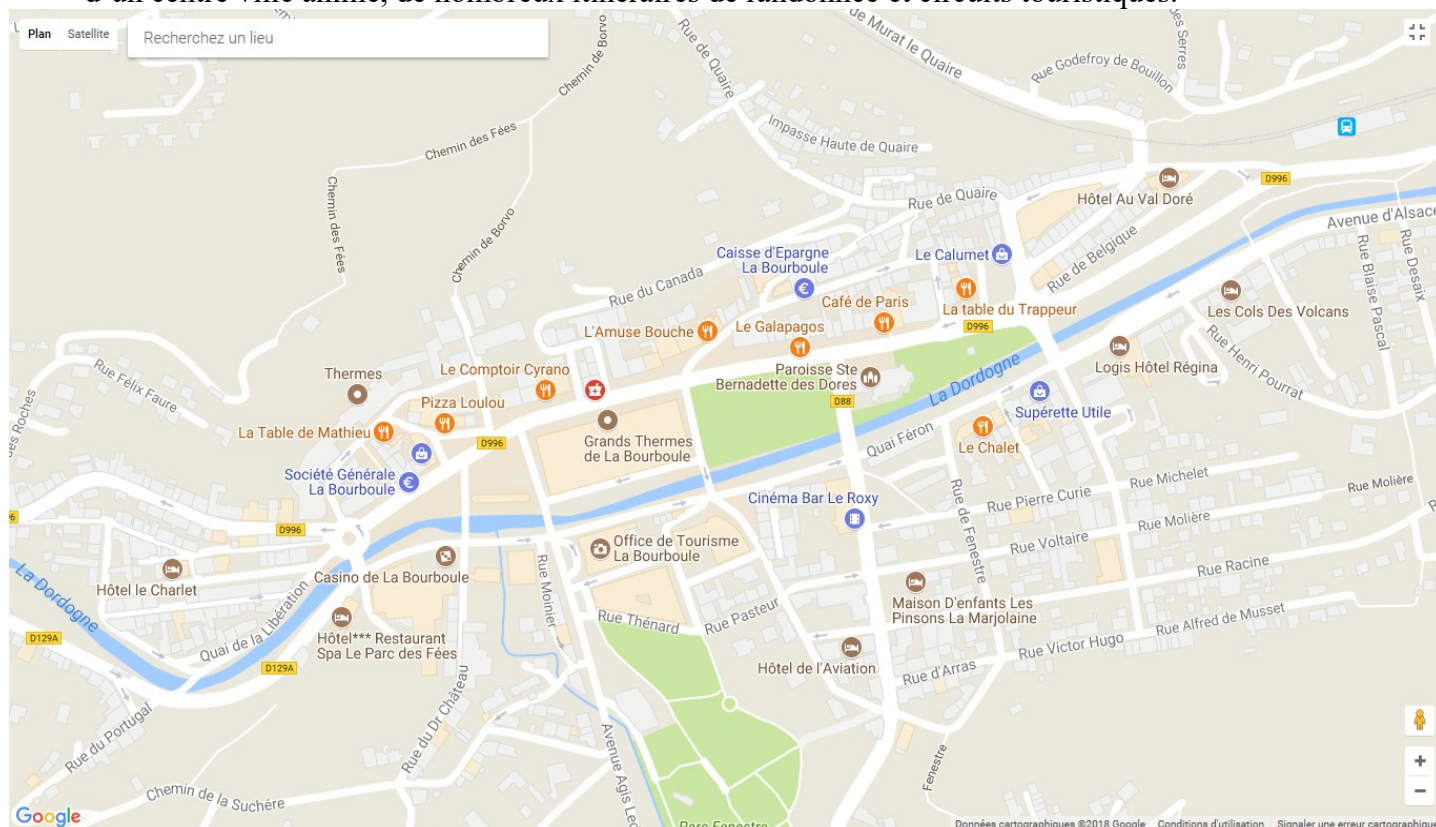
LA VILLE DE LA BOURBOULE



La Bourboule est une ville de moyenne montagne située au sud-ouest du département du Puy-de-Dôme, dans la région Auvergne Rhône Alpes.

A 852m d'altitude, dans la vallée de la Haute Dordogne, La Bourboule, une des principales agglomérations du canton de Rochefort-Montagne, est une importante station pédiatrique et l'une des meilleurs stations thermales de traitement en voies respiratoires. La ville jouit d'une température sans variations extrêmes. C'est un lieu de repos et de cure très réputé. Au confluent de la Dordogne qui, à quelques 12 kilomètres de ses sources, conserve encore des allures de torrent, et de son affluent, le Vendeix, issu comme elle du Massif du Sancy, la station aligne ses thermes, son casino, son Hôtel de Ville, ses jardins, sur les rives de ces deux rivières qu'enjambent une douzaine de ponts ou de passerelles.

Petite ville au charme Belle Epoque, lovée dans un écrin de verdure, elle offre à quelques minutes d'un centre ville animé, de nombreux itinéraires de randonnée et circuits touristiques.



LE CENTRE DES CONGRES

CENTRE DES CONGRES DE LA BOURBOULE

A proximité d'un parc centenaire, au centre de La Bourboule, se dresse le majestueux casino « Belle Époque » qui abrite le centre des Congrès au décor prestigieux. Édifié en 1892 dans le plus pur style de l'époque, le bâtiment a été entièrement rénové en 1991. Son hall aux coupoles dorées et sa salle Baccara à colonnades de staff n'ont jamais été aussi somptueux qu'aujourd'hui.



Tenant compte des nouvelles exigences du tourisme d'affaires, le centre des congrès offre un cadre de travail très agréable, modulable et fonctionnel, idéal pour séminaires, congrès, conventions, assemblées générales...

LES ESPACES DE TRAVAIL



Salle des congrès
Salle équipée vidéoprojecteur, écran, sono, micros HF, WIFI



Salle Banne d'Ordanche
équipée d'un écran – Wifi



Salle Roche des Fée
Equipée d'un écran - Wifi



Salle Fenestre – Wifi
15 personnes en assemblée ou en « U »

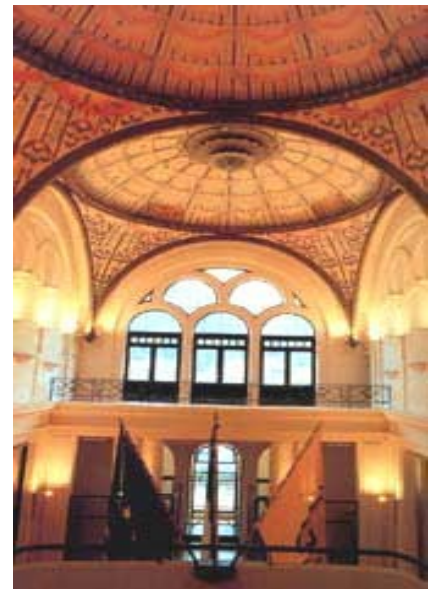


Salle Dordogne - Equipée d'un écran - Wifi

LES ESPACES DE CONVIVIALITE



Salle des fêtes pouvant servir de salle de
restauration (200 m² – 280 personnes)



Hall de réception

LES HEBERGEMENTS

(hôtels *** - chambres simples, doubles et triples)

LE CHARLET
94 Bd Louis Choussy



Le Parc des Fées
107 Quai Maréchal Fayolle



Le Cléotel
40 avenue Agi Ledru



L'aviation
32 rue de Metz



Le Régina
48 avenue d'Alsace Lorraine



Le Val Doré
129 rue de Belgique



FICHE INDIVIDUELLE D'INSCRIPTION

**Journées DASCE du 2 au 4 octobre 2018
à la BOURBOULE - Centre des Congrès**

A retourner impérativement avant le 1er JUIIN 2018

à :

par mail : cosette.lagarde@developpement-durable.gouv.fr
ou par courrier à
DREAL Auvergne Rhône Alpes
ASCEE 63 - DASCE 2018
7, rue Léo Lagrange 63000 CLERMONT-FERRAND

ASCE n° _____ Région : _____

NOM : _____ Prénom : _____

Adresse administrative : _____

Tél : _____ courriel : _____

Participe aux journées DASCE 2018 en tant que :

VP Sport VP Culture VP Entraide FNASCE Autre

Moyen de transport : voiture train

Arrivée EN TRAIN en gare de La Bourboule prévue le ----- à -----

Départ EN TRAIN en gare de La Bourboule prévu le ----- à -----

L'accueil se fera à partir de 15 H le mardi 2 octobre au Centre de Congrès

Personne à mobilité réduite OUI

Si intolérance alimentaire, joindre un certificat médical.

Option : chambre double chambre twin chambre triple chambre single

Possibilité d'être dans des villas de 4 - 7 ou 12 personnes (1 personne par lit et plus si 2 dans lit double) Contactez JC.DESSERT

Compte tenu du nombre de chambres individuelles limité, elles seront attribuées dans l'ordre d'arrivée des inscriptions

Avec qui souhaitez vous partager votre chambre

NOM : Prénom : ASCEE n°

NOM : Prénom : ASCEE n°

FICHE DE RESERVATION

Le montant demandé est un forfait obligatoire comprenant l'hébergement, la restauration, les pauses café matin et après-midi, les animations.

Il est prévu un panier repas pour les personnes désirant partir avant le déjeuner du jeudi.

Pour la FNASCE et organisateurs :

Séjour	Chambre twin double ou triple	chambre single	Panier repas
CPS Du dimanche soir 30 septembre coucher au jeudi 4 octobre 2018 déjeuner	305 €	385 €	jeudi déjeuner <input type="checkbox"/>
Du lundi 1 octobre déjeuner au jeudi 4 octobre 2018 déjeuner	265 €	345 €	jeudi déjeuner <input type="checkbox"/>
Du lundi 1 octobre dîner au jeudi 4 octobre 2018 déjeuner	250 €	330 €	jeudi déjeuner <input type="checkbox"/>
Du mardi 2 octobre dîner au jeudi 4 octobre 2018 déjeuner	180 €	235 €	jeudi déjeuner <input type="checkbox"/>

Pour les autres participants :

Séjour	chambre twin double ou triple	chambre single	Panier repas
Du mardi 2 octobre dîner au jeudi 4 octobre 2018 déjeuner	180,00 €	235,00 €	jeudi déjeuner <input type="checkbox"/>

Visite burlesque de la Bourboule du mercredi soir : montant 9€ NON OUI
limitée à 150 personnes par ordre d'arrivée des inscriptions

Montant total de la participation : €

Clauses de renoncement

Dans tous les cas d'annulation de séjour, un montant forfaitaire de 100 € par séjour annulé restera acquis par l'URASCE AUVERGNE

En cas d'annulation de séjour après le 31 août 2018, aucun remboursement ne sera possible

Aucun remboursement ne sera accordé pour une arrivée tardive ou un départ anticipé.

Toute modification de réservation non confirmée par courrier ou mail ne pourra être validée.

« Je reconnais avoir pris connaissance des dispositions générales et en accepte le contenu »

Fait à le

Nom et qualité du signataire

Pour tous renseignements : Jean-Claude DESSERT ☎06 71 71 44 65 mail : jc.dessert@orange.fr

Conditions générales de l'inscription aux journées DASCE 2018

Article 1 - Responsabilité des présidents

Tous les participants aux journées DASCE sont placés sous la responsabilité des présidents des associations d'appartenance. Tout manquement est passible de sanctions définies par la commission de discipline fédérale.

Article 2 - Obligation des participants

Les participants doivent avoir une tenue correcte en tous lieux et en toutes circonstances pendant toute la durée de ces journées et s'engagent à respecter les horaires. En cas de détérioration de matériels, les frais sont à la charge des auteurs ou de l'association qu'ils représentent.

Article 3 - Assurances et couvertures des risques

Les ASCEE sont titulaires d'un contrat « Responsabilité Civile » couvrant tous les sinistres pouvant survenir à l'occasion de la manifestation et dont la responsabilité pourrait lui être imputée. Les associations organisatrices sont assurées en responsabilité civile par le contrat fédéral pour l'organisation de la manifestation.

Les participants sont couverts en « individuel accident » dans la limite des garanties prévues par le contrat. Ces garanties sont liées automatiquement à la carte d'adhérent de l'ASCEE.

La FNASCE et l'URASCE organisatrice déclinent toute responsabilité en cas de vol, perte ou détérioration d'objets personnels.

Rappel : le contrat ne couvre pas les biens appartenant ou confiés à l'adhérent.

Article 4 - Droit à l'image

Chaque participant accorde à l'URASCE organisatrice et à la FNASCE la permission d'utiliser les photographies ou les images le concernant prises pendant la durée de la manifestation des lors qu'elles sont prises dans les espaces et séances publics.

Toute inscription à cette manifestation implique l'acceptation du contenu de ce présent article

.

Article 5 – Inscription - Réservation

Toute inscription non accompagnée du règlement ne pourra être prise en compte.

Toute modification de réservation non confirmée par courrier, fax ou mail ne pourra être validée.

Article 6 – Attribution des chambres

L'attribution des chambres en hôtel ou en résidence de vacances sera faite suivant l'ordre d'arrivée des inscriptions définitives (NB : le nombre de chambres simples est limité – l'organisation ne pouvant attribuer que le nombre de chambres simples mis à disposition par les hôteliers sollicités).

Article 7 – Annulation – Désistement

Dans tous les cas d'annulation de séjour, un mail devra être adressé à l'organisation. Seul la production d'un justificatif médical permettra un remboursement.

En cas d'annulation de séjour après le 31 août 2018, aucun remboursement ne sera possible

.

Article 8 - Acceptation du règlement

Par le seul fait de son inscription, tout participant aux journées DASCE adhère sans restriction aux dispositions générales et au présent règlement et accepte toutes les décisions des organisateurs validées par la FNASCE pour les cas qui n'y seraient pas mentionnés. Chaque responsable d'association s'engage à le diffuser à l'ensemble des participants.

FICHE RECAPITULATIVE D'INSCRIPTION

**Journées DASCE du 2 au 4 octobre 2018
à la BOURBOULE - Centre des Congrès**

**A retourner impérativement avant le 1er JUIIN 2018
à**

**DREAL Auvergne Rhône Alpes
ASCEE 63 - DASCE 2018
7, rue Léo Lagrange 63000 CLERMONT-FERRAND**

ASCE n°

FNASCE

Nombre de participants : Département : Région :

Nom – prénom VP SPORT (ou mandaté) : Coût :

Nom – prénom VP CULTURE (ou mandaté) : Coût :

Nom – prénom VP ENTRAIDE (ou mandaté) : Coût :

Nom – prénom et qualité « autre » : Coût :

Nom – prénom et qualité FNASCE : Coût :

TOTAL dû :

Règlement par chèque à joindre obligatoirement à l'inscription, libellé à l'ordre de l'URASCE AUVERGNE.

NB : Seules les fiches récapitulatives d'inscription correctement remplies, visées et transmises par courrier, accompagnées du chèque libellé à l'ordre de l'URASCE AUVERGNE seront prises en considération.

Fait à

Le

Cachet de l'ASCE ou de la FNASCE

Nom, signature et qualité du signataire